### Réunion du Conseil de l'École doctorale « Cultures et Sociétés »

Lundi 25 mars 2024 de 9 h 30 à 12 h 30 en distanciel

Compte-rendu rédigé par les représentant e s

Présent·e·s: Direction de l'ED: Anne-Emmanuelle Veïsse; Directions de laboratoires: Daniel Meyer (IMAGER); Frédérique Sitri (CEDITEC); Corine Maitte (ACP); Pierrine Robin (LIRTES); Florent Guénard (LIS); Nathalie Gorochov (CRHEC); Nathalie Carminatti (LIRTES); Nathalie Fabry (DICEN-IDF); Latifa Zeroual-Belbou (Bureau HDR); Assistante de gestion administrative: Yanetty Puisard (ED CS); Membres extérieurs: Xavier Levoin (BNF).

Représentant · e · s des doctorant · e · s : Arthur Lin (DICEN-IDF).

#### Ordre du jour :

- 1. Information des représentantes et représentants des doctorant.e.s.
- 2. Renouvellement partiel du Conseil de l'ED.
- 3. Informations concernant le dossier HCERES et programmation d'une réunion de travail avec le bureau courant avril (date à fixer).
- 4. Choix d'une date pour la présélection (éventuelle) des dossiers de candidatures aux contrats doctoraux (UGE et UPEC).
- 5. Tableau de validation des formations hors catalogue (reconduit annuellement après amendements et vote du conseil) : modifications éventuelles et vote.
- 6. Informations diverses.
- 1. Information des représentantes et représentants des Doctorant.e.s.

Les Représentant.e.s n'ont pas d'information à faire remonter lors de ce conseil.

- 2. Renouvellement partiel du Conseil de l'ED.
- Représentant du monde socioéconomique et culturel : l'ED a reçu la candidature par le LIS : Noël ALPI. CV joint au courrier de Claire. Réalisateur de court et long métrages.
- Unanimité pour l'accueil de Monsieur ALPI au sein du conseil.
- Renouveler le conseil, concerne les membres : personnels, ingénieurs, administratif : un poste à pourvoir suite au départ de Stéphanie Benabria.
- Unanimité pour l'accueil de Madame Latifa Zeroual-Belbou du Bureau des HDR.
- Départ de Sylvain MIKLOHOUN en tant que représentant, non réinscrit.

  Après consultation des Représentantes et Représentants des Doctorant.e.s, il apparaît qu'une élection partielle d'un nouveau représentant n'est pas nécessaire. Etant donné que les représentants seront renouvelés début 2025.

# 3. Informations concernant le dossier HCERES et programmation d'une réunion de travail avec le bureau courant avril (date à fixer).

- Demande de fixer une date de réunion de travail HCERES avec le bureau. Car l'ED est évaluée en tant qu'ED et en tant que formation doctorale, dans les liens qu'elle entretient avec les équipes de recherche.
- Proposition des dates suivantes pour la tenue de la réunion : 22, 23, 29 et 30 avril 2024.
- Un doodle sera fait pour caler une date pour cette réunion.
- Sauf information contraire, les Représentant.s des Doctorant.s n'ont pas à être présents lors de cette réunion.

# 4. Choix d'une date pour la présélection (éventuelle) des dossiers de candidatures aux contrats doctoraux (UGE et UPEC).

- Le nombre de contrats doctoraux pour cette année : UGE : 4 contrats doctoraux. UPEC : Encore une marge d'incertitude : 3 contrats UPEC, un 4<sup>e</sup> contrat doit être éventuellement confirmé dans les jours suivants le présent Conseil.
- Les dates limites fixées pour le dépôt des candidatures pour les contrats doctoraux : le Lundi 13 mai 2024 pour l'UPEC ; le Dimanche 26 mai 2024 pour l'UGE.
- Les dates d'auditions pour les contrats doctoraux : le 23 mai 2024 pour l'UPEC ; le 5 juin pour l'UGE.
- Un courrier sera envoyé aux laboratoires et à tous les encadrants concernant la procédure pour la candidature pour les contrats doctoraux, dans la semaine, à la suite du présent Conseil.
- Possibilité de présélection des dossiers si le nombre de candidatures devait être très important : le Jeudi 16 mai 2024 pour l'UPEC ; le Jeudi 30 mai pour l'UGE.
- Anne-Emmanuelle Veisse poursuit : dans la mesure du possible, il faudrait que ce soit les mêmes personnes qui soient présentes lors des présélections et lors des auditions.

# 5. Tableau de validation des formations hors catalogue (reconduit annuellement après amendements et vote du conseil) : modifications éventuelles et vote.

- Vote à l'unanimité pour un plafonnement de 45h sur l'ensemble de la thèse pour les séminaires de Master 2 suivis pendant la thèse.
- Anne-Emmanuelle Veïsse note le déplacement d'une case pour plus de lisibilité, sur proposition de Daniel Meyer.
- Vote à l'unanimité pour la validation de l'ensemble du tableau avec les modifications évoquées *supra* : Adopté le 25 mars 2024.
- Concernant les heures validées en ce qui regarde les formations hors catalogue, Yanetty Puisard rappelle la nécessité pour les doctorant.e.s de fournir une attestation avec la mention du volume horaire suivi. Attestation qui doit être visée par la Direction de thèse.
- Il est aussi rappelé que cette attestation peut être faite selon le format fourni sur ADUM et sur le site de l'ED.
- Pierrine Robin évoque le cas spécifique d'une de ses doctorantes qui donne des cours dans le cadre d'une formation.

• Anne-Emmanuelle Veïsse rappelle qu'il y a toujours possibilité, pour des situations spécifiques, de contacter l'ED qui avise alors, au cas par cas.

#### 6. Informations diverses

- Il est rappelé que les doctorants ont jusqu'au 12 juillet pour la tenue de leur Comité de Suivi Individuel.
- Il faudrait éviter les soutenances, pendant et avant les JO, en raison des coûts des hébergements, notamment pour les jurys, durant cette période.
- Sur l'organisation des missions des doctorant.e.s: Yanetty Puisard et Claire Oger ont fait 2 réunions d'informations avec les gestionnaires des différents laboratoires pour expliquer le nouveau système de prise en charge des missions (proposition présentée en janvier). Cela ne change pas la répartition réelle des frais: 50/50 entre l'ED et le laboratoire si co-organisation, et 2/3 pour l'ED 1/3 pour le laboratoire, dans les autres cas
- Le nouveau système de prise en charge : prise en charge alternée de l'ED et des laboratoires et un lissage sur l'année.
- Yanetty Puisard a pu discuter avec tous les laboratoires, sauf le LIRTES. Le LIRTES reviendra vers l'ED pour l'organisation de cette réunion d'information sur ce nouveau système, dès que possible.
- Yanetty Puisard va renvoyer l'information eu égard ce nouveau système, à l'ensemble des directions de laboratoires.
- Demande de Natalie Gorochov d'un document récapitulatif des nouvelles modalités de prise en charge des missions.
- Rappel du fonctionnement par Anne-Emmanuelle Veisse : les demandes au-dessus de 300 euros continueront d'être envoyées, pour vote par mail, pour accord, aux membres du bureau.
- Anne-Emmanuelle Veïsse rappelle également la nécessité pour les doctorant.e.s de respecter les délais de mission. Autrement dit : respecter le délai de demande/information de mission auprès de l'ED et des Laboratoires qui est fixé à 6 semaines avant la date de la mission.
- Point Partage de données et RGPD: Utilisation des interfaces Google non conforme au RGPD. Florent Guénard évoque le fait qu'un certain nombre d'Universités (Paris 1, Nanterre notamment) ont intégré à leur ENT un service cloud basé sur Nextcloud, avec une installation locale, donc respectueuse du RGPD.
- Anne-Emmanuelle Veïsse note ce point pour mise en réflexion de ce sujet.
- Anne Emmanuelle Veïsse rappelle que la question de l'adéquation entre les intitulés de formation et les sujets de thèse soutenus par les doctorant.e.s, sujet évoqué notamment sous l'impulsion de Daniel Meyer, est toujours à l'ordre du jour et constituera un point de réflexion pour les temps à venir.

Fin de séance.